



## INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR DE LA CAUSERIE

Ici on présente UNIQUEMENT les renseignements de base. Assurez-vous de personnaliser votre causerie pour votre exploitation et votre établissement.

- ✓ Imprimez des copies de cette feuille pour vous et pour chaque participant.
- ✓ Menez une discussion avec vos travailleurs sur le matériel dans cette feuille à un lieu approprié au sujet. Assurez-vous de donner des exemples concrets dans la mesure du possible.
- ✓ Accueillez les questions.
- ✓ Terminez avec une révision courte des points principaux ou un résumé basé sur la discussion.
- ✓ Remplissez la feuille avec le nom de l'exploitation, le lieu et la date. Faites signer la feuille par chaque travailleur pour confirmer sa présence.
- ✓ Classez votre feuille dans vos dossiers de formation des travailleurs pour documenter l'événement de formation.

## ACTIVITÉ DE TRAVAIL

Les pratiques de biosécurité préviennent, réduisent ou éliminent l'introduction et la propagation de maladies chez le bétail et protègent les êtres humains des maladies zoonotiques (maladies animales transmises aux êtres humains). Par exemple, les maladies peuvent se porter facilement sur les bottes ou vêtements contaminés par le fumier, la salive, et les écoulements respiratoires et reproductifs. Certaines maladies sont véhiculées facilement par des visiteurs à la ferme (p. ex. transporteurs de bétail, vétérinaires, conducteurs de camion livrant l'alimentation animale, etc.), tandis que d'autres maladies sont transmises uniquement par les animaux. Les pratiques de biosécurité identifient les risques et développent des pratiques pour minimiser la façon dont les maladies sont propagées.

## CONTEXTE

Votre orientation d'emploi comme nouveau travailleur est la meilleure occasion de tout apprendre sur la biosécurité et comment elle s'applique aux soins des animaux, la zone de travail et d'autres activités saisonnières comme les vaccinations. Nous devons tous donner l'exemple et travailler ensemble pour créer un lieu de travail où *tout le monde* respecte les protocoles de biosécurité, en tout moment.

## Points clés

**Nous avons des Pratiques normales d'exploitation pour la biosécurité dans notre ferme.** Si vous ne vous en souvenez pas, faites-en une révision—Vous pouvez les trouver :

## COMMENT LES MALADIES DU BÉTAIL ET DE LA VOLAILLE SONT-ELLES PROPAGÉES?

Contact direct entre les animaux infectés et sains ou les êtres humains (p. ex. par des animaux de remplacement infectés, l'alimentation animale, des oiseaux sauvages, animaux de compagnie, êtres humains malades travaillant avec les animaux).

Contact indirect avec des éléments contaminés (p. ex. vêtements, bottes, alimentation animale, rongeurs).

Aérogène transporté dans l'air dans certaines conditions météorologiques.

## LES CONTRÔLES DE BASE POUR LA BIOSÉCURITÉ SONT

**Gestion de la santé animale :** mise en quarantaine de nouveaux animaux, gestion du déplacement des animaux et programmes de vaccination.

**Gestion de la production :** contrôle des rongeurs, restriction de l'exposition aux oiseaux et animaux sauvages, entretien des bâtiments et de l'équipement.

**Gestion de l'accès :** contrôle de l'accès des visiteurs, changement de salopettes/vêtements, nettoyage des souliers.

COMMANDITÉ PAR :



## ATTENTION

Plusieurs industries de bétail et de volaille ont élaboré ou sont en train d'élaborer des pratiques de biosécurité propres à l'industrie. Pour le type d'agriculture, de plus amples renseignements sur la biosécurité se trouvent à :

## PROCÉDURES D'URGENCE / CONTACTS

En cas d'incident ou de blessure, appelez le 911 ou les services d'urgence locaux et avisez-moi ou votre superviseur.

## AUTRES RESSOURCES

*Biosecurity in Alberta*, de l'Alberta Agriculture and Rural Development, disponible à [http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$department/deptdocs.nsf/all/cpv10708](http://www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/cpv10708) [en anglais seulement].

*Évaluation des risques à votre exploitation agricole— Liste de vérification des mesures de biosécurité*, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, disponible à <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/biosecurite/outils/liste-de-verification/fra/1362944949857/1362945111651>.

*How Farm Workers Learn to Use and Practice Biosecurity*, de Julie Delabbia dans le Journal of Extension Dec. 2006, vol. 44, #6, disponible à <http://www.joe.org/joe/2006december/a1.php> [en anglais seulement].

Discutez des exemples des risques de biosécurité dans notre ferme.

Identifiez le risque de biosécurité	Comment est-il propagé?	Comment peut-on le contrôler?

## COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom de l'exploitation \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_

Animateur de la réunion \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

## PARTICIPANTS À LA CAUSERIE SÉCURITÉ

Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_



SécuriFermeCanada  
CanadaFarmSafe

Cet outil de producteur a été élaboré par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). La tenue régulière de Causeries sécurité, ou réunions de sécurité, avec les travailleurs agricoles est un élément de l'établissement d'un plan de sécurité agricole complet comme précisé dans le Plan de SécuriFerme Canada, l'outil de gestion des risques opérationnels de l'ACSA pour la santé et la sécurité à la ferme. Pour télécharger la version de base du Plan de SécuriFerme Canada, visitez [www.casa-acsa/fr/PlanSecuriFermeCanada](http://www.casa-acsa/fr/PlanSecuriFermeCanada), ou contactez le bureau de l'ACSA au 1-877-452-2272 pour en apprendre davantage.

Cette Causerie sécurité a été financée par la société commanditaire exclusive Pioneer Hi-Bred Limited. L'ACSA est financée en partie par *Cultivons l'avenir 2*, une initiative fédérale, provinciale et territoriale, avec un soutien des secteurs agricole et des entreprises.